



**Programme de la réunion d'information  
à l'attention des élus du bassin de l'Adour**

**7 décembre 2017**

**Salle des délibérations du Parlement de Navarre à Pau**

Public ciblé : élus du bassin de l'Adour soit les Présidents d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, Présidents de syndicats de rivière, Départements, Régions et parlementaires des 4 départements, et partenaires (Etat, agence de l'eau, associations des maires, ...)

Objectifs de la réunion : présentation du champ d'action de l'Institution Adour sur la base de quelques actions ciblées et présentation des évolutions engagées par l'établissement au vu des récentes réformes territoriales (lois MAPTAM et NOTRe)

Déroulé prévisionnel de la réunion (15h - 19h) :

Accueil à compter de 14h30

1<sup>er</sup> temps de présentation d'exemples d'actions de l'Institution Adour (15h-16h30) :

Introduction et accueil par Charles Pelanne, 3<sup>ème</sup> vice-président du Département des Pyrénées-Atlantiques, vice-président de l'Institution Adour

Présentation du déroulé de la première partie et animation par Didier Portelli

- présentation de la démarche Nature 2050 (restauration de la continuité écologique au droit des seuils propriété de l'Institution Adour sur le gage de Pau) par François-Xavier Cuende et une intervention de Laurent Piermont, Président de la CdC Biodiversité,
- présentation de la démarche prospective Adour 2050 (étude sur l'impact du changement climatique sur la disponibilité et les usages de la ressource en eau à l'horizon 2050) par Mathilde Chaussecourte,
- présentation des démarches de projets de territoire Midour et Adour amont, par Marie-Laure Pons et Floriane Dybul,
- présentation de la démarche d'intégration de la mission d'Observatoire de l'eau au sein de l'Institution Adour par Philippe Kouassivi du bureau d'études Téritéo.

Pause à compter de 16h30-17h

2<sup>ème</sup> temps de présentation des évolutions de l'EPTB (17h-19h)

- présentation de Paul Carrère, président de l'Institution Adour : bilan des échanges de la première partie, présentation de la démarche consultative engagée par l'Institution Adour et de son bilan d'étape, propositions d'organisation à l'échelle du bassin de l'Adour, introduction de la deuxième partie,
- présentation par Paula Fernandes et Franck Solacroup, respectivement Directrice adjointe de l'Écologie et responsable de la délégation de bassin Adour-Garonne de la DREAL Occitanie et Directeur du département ressources en eau et milieux aquatiques de l'agence de l'eau Adour-Garonne, des attendus vis-à-vis de l'établissement public territorial du bassin de l'Adour,
- présentation par Yan Landot, cabinet Landot et associés, de la proposition d'évolution statutaire de l'Institution Adour,
- présentation par l'association française des établissements publics territoriaux de bassin (AFEPTB) et l'association nationale des élus de bassin (ANEB) des démarches engagées au niveau national visant à fédérer les élus de bassin,
- intervention du Préfet des Landes coordonnateur du bassin de l'Adour,
- intervention de Claude Miqueu, ancien président de l'Institution Adour et membre du comité national de l'eau,
- intervention de Guillaume Choisy, directeur général de l'agence de l'eau Adour-Garonne.

Echanges avec la salle

Conclusion par Paul Carrère

